



## FLASH INFO

### Réunion de conseil du 29 janvier 2024

#### ● Point construction deux logements intergénérationnels

M. Le Maire présente l'avancement du projet, le planning prévoit une livraison des logements fin de premier semestre 2025. Le montant prévisionnel des travaux est également présenté au conseil municipal afin d'inscrire les sommes à régler cette année au budget primitif sachant que cette somme sera revue suivant le résultat de l'appel d'offre.

#### ● Ancien local technique communal

M. Le Maire présente quatre esquisses du projet au conseil municipal. Ces esquisses, réalisées par notre architecte, intègrent les souhaits du conseil municipal : un lieu de convivialité, un lieu de commerce et la construction d'un logement locatif de type trois. Le conseil, après avoir délibéré décide de poursuivre l'étude en se basant sur l'esquisse N° 3 avec la possibilité de pivoter l'implantation du logement pour améliorer la circulation et se laisser la possibilité de prévoir une extension de la partie salle de convivialité. Le conseil municipal décide de poursuivre les études dans ce sens de manière à avoir un chiffrage de l'opération pour monter le dossier subvention.

#### ● Audit énergétique du groupe scolaire

M. Le Maire présente le rapport de l'audit énergétique du groupe scolaire au conseil municipal. Il en ressort que l'enveloppe murale + plafond sont globalement conformes avec très peu de déperdition thermique, les huisseries, la VMC représentent le plus important des gains potentiels, également, le rapport propose la pose de robinets thermostatiques dans la classe maternelle et la cantine ainsi que l'installation de détecteurs de présence dans les couloirs. Le système de chauffage est très bien coté. Le rapport propose, pour classer le bâtiment en A, la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture. Avant d'engager les travaux, M. Le Maire propose au conseil municipal de monter le dossier subvention « fonds vert » rendu possible grâce à cet audit énergétique. Le conseil municipal accepte cette proposition.

#### ● Installation de nouveaux jeux sur notre aire de jeu

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de monter le dossier subvention pour l'aménagement complémentaire de l'aire de jeu par l'installation d'un « pumtrack » piste pour vélos et d'un parcours sportif pour les plus petits. Le projet va être chiffré et selon le niveau de financement sera engagé ou non



## ● Défense incendie

M. Le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de continuer la mise aux normes de la défense incendie de la commune, pour cela, le conseil municipal avait décidé l'implantation d'une citerne enterrée route d'Evreux. Nous venons d'être informés que notre agglomération vient de décider de remplacer la canalisation de la route d'Evreux pour effectuer l'alimentation de notre village par une nouvelle canalisation venant d'Evreux via Huest, Sassey. De ce fait nous retrouverons une pression débit suffisant pour alimenter aux normes nos poteaux incendie de la route d'Evreux dans environ deux ans.

Pour garantir la défense incendie du secteur, dans l'attente des travaux de EPN et en remplacement de la citerne enterrée prévue, M. Le Maire propose la pose d'une citerne souple sur le parking du cimetière. Cette citerne souple pourra être retirée après les travaux et cela représente un gain financier d'environ 25000€.

Par contre, la citerne enterrée prévue pourra être installée rue de Fauville car dans cette partie du village, le diamètre des canalisations ne permettra pas d'obtenir le débit réglementaire pour la défense incendie.

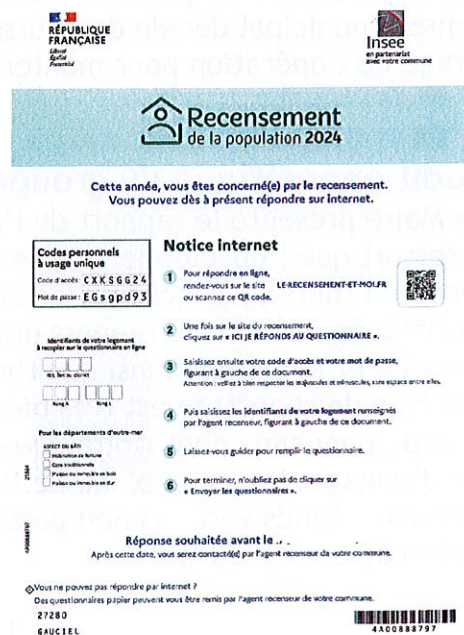
## ● Divers

- Le conseil municipal est informé du remplacement des radiateurs de chauffage obsolètes de l'un des logements locatifs communaux
- Le conseil municipal est informé de la baisse du fond de péréquation de la taxe additionnelle aux droits de mutation versés à la commune.
- Un point du planning des travaux de réalisation du parking et de la voirie du chemin des champs est présenté au conseil municipal, les travaux devraient être terminés pour la fin février.

### RECENSEMENT DE LA POPULATION

Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres des codes de connexions afin de pouvoir vous recenser sur internet

Merci de bien vouloir effectuer ce recensement ou venir en mairie pour retirer des formulaires papier



Logo République Française et Insee en partenariat avec votre commune.

### Recensement de la population 2024

Cette année, vous êtes concerné(e) par le recensement. Vous pouvez dès à présent répondre sur internet.

**Codes personnels à usage unique**  
Code d'accès : C X X S G G 2 4  
Mot de passe : E G a g p d 9 3

**Notice internet**

- 1 Pour répondre en ligne, rendez-vous sur le site [LE RECENSEMENT-ET-MOI.FR](#) ou scannez ce QR code.
- 2 Une fois sur le site du recensement, cliquez sur « ICI JE RÉPONDS AU QUESTIONNAIRE ».
- 3 Saisissez ensuite votre code d'accès et votre mot de passe, figurant à gauche de ce document. Attention : vérifiez à bien respecter les majuscules et minuscules, sans espaces entre elles.
- 4 Puis saisissez les identifiants de votre logement renseignés par l'agent recenseur, figurant à gauche de ce document.
- 5 Laissez-vous guider pour remplir le questionnaire.
- 6 Pour terminer, n'oubliez pas de cliquer sur « Envoyer les questionnaires ».

**Réponse souhaitée avant le . . .**  
Après cette date, vous serez contacté(e) par l'agent recenseur de votre commune.

Vous ne pouvez pas répondre par Internet ?  
Des questionnaires papier peuvent vous être remis par l'agent recenseur de votre commune.

27280  
GAUCIEL

